

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 février 2026

En exercice : 13
Présents : 9
Excusés : 4
Absents : 0

Date de la convocation :
19/02/2026

Président de séance :
Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :
Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-012

Le jeudi 26 février 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELLENES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Jean-Marc LEVENT, Laurent BERTHE, Karine LECLERCQ, Monique GUENET, Bruno BISSEUX, Pascale LAMBERT, Sandrine RAGUET, Mireille LARCHER

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Didier BERTOLUTTI (donne pouvoir à : Pascal GILLAUX), Emeline ENGRAND, Marie TEDESCHI, Sandrine PAILLIOT

Membres Absents :

N° 2026-012 : Avance sur subvention de fonctionnement

Monsieur le Maire propose afin de leur permettre de faire face à des dépenses de fonctionnement de procéder à une avance de 3 000 €uros sur la subvention 2026 à l'association « Les Nutons festifs ».

Le Conseil Municipal ,

Après en avoir délibéré,

Décide d'autoriser le versement de la subvention de 3 000 €uros à l'association « Les Nutons festifs » à titre d'acompte sur leur subvention de fonctionnement 2026.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

COMMUNE DE FROMELLENES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELLENES

